



Présentation  
du nouvel outil  
**VIGIMITAGE**

La Safer de l'Île-de-France au service  
des collectivités pour un aménagement  
durable de l'espace rural et périurbain



## Vigimitage, qu'est-ce que c'est ?

Très répandu en Ile-de-France, le mitage reste très difficile à enrayer malgré les outils existants. C'est pourquoi, en coordination avec les services de l'Etat et de la Région Ile-de-France, la Safer de l'Ile-de-France a développé la plateforme Vigimitage©, le nouvel outil innovant des collectivités dans la lutte contre le mitage. Avec le concours de la Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne et de l'Association des Maires 77, ce portail interactif en ligne, est mis gracieusement à disposition des collectivités et propose des solutions concrètes pour lutter efficacement contre ce phénomène.



## 3 OBJECTIFS SIMPLES

- **OBSERVATION** : Recenser les cas de mitage et suivre l'évolution du phénomène, développer un outil d'aide à la décision.
- **PRÉVENTION** : Identifier les secteurs à risques, informer et sensibiliser les principaux acteurs et gestionnaires de territoires, proposer des outils de prévention.
- **RÉSORPTION** : Mise à disposition de solutions concrètes (procédures administratives et pénales, guides et conseils, éditions de courriers et de documents permettant d'initier les procédures de résorption).

## 4 TYPES DE MITAGE

Le mitage peut prendre différentes formes et relève de tout type d'opération et d'installation, contraires aux règles d'urbanisme, qui altèrent l'occupation du sol. Très répandu en Seine-et-Marne, il s'agit notamment de prolifération non maîtrisée de constructions en milieu rural et périurbain, aboutissant à un grignotage illégal, sporadique et progressif des espaces agricoles, forestiers et naturels qui compromet leur qualité et leur capacité productive.



Défrichement illégal



Dépôts sauvages



Construction illégale



Caravanage illégal

Les maires pourront donc « déclarer » un cas de mitage et initier une procédure de résorption en moins d'une minute !



DÉCOUVRIR PRÉVENIR PROCÉDURES S'ENTOURER



Résorber





## CALENDRIER

Etant donné le contexte seine-et-marnais et la démarche proactive du département pour lutter notamment contre les constructions illégales, l'application sera dans un premier temps déployée sur ce territoire.

- Déploiement en Seine-et-Marne : **le 22 mars 2021**
- Déploiement en Région Ile-de-France : **Juin 2021**
- Déploiement national : **2022**
- Application mobile : **2021 - 2022**

Le module **Vigimitage©** s'intègre dans **VIGIFONCIER+**, la plateforme d'aide aux communes dont la nouvelle version a été déployée par la Fédération Nationale des Safer en fin d'année 2020.



## LES FONCTIONNALITÉS DE VIGIMITAGE©

- **Un espace d'accueil et d'informations**, présentant l'outil et proposant des ressources documentaires ainsi que des explications sur les phénomènes de mitage.
- **Un espace de « Déclaration d'un constat de mitage »**, qui permet aux utilisateurs, de déclarer une situation de mitage sur leur territoire, via un formulaire simple. Après validation du constat et identification du type de mitage, il est proposé à l'utilisateur d'accéder aux procédures adaptées au phénomène constaté et à un générateur de courriers types.
- **Un espace dédié à la prévention des phénomènes de mitage**, en proposant notamment des fiches conseils sur une bonne gestion du foncier, des rappels réglementaires, ou un répertoire des organismes locaux impliqués.
- **Un espace dédié aux procédures de résorption**, qui propose un accès aux guides, une liste de contact par département, et un outil d'aide aux procédures via un générateur automatique de courriers types adaptés à chaque infraction. L'utilisateur pourra ainsi suivre chaque étape des démarches de résorption initiées lors de la déclaration.
- **Un espace de consultation des données**, via un moteur de recherche assisté. A travers un outil de traitements géomatiques simple d'utilisation, l'utilisateur pourra également afficher certaines couches cartographiques (PRIF, PPEANP, ZAP, ENS, sites inscrits, cadastre, risques, limites administratives, aires d'accueil des gens du voyage, aires de grand passage etc.) sur la carte de son territoire (orthophotos ou Scan 25-IGN). L'ensemble des données relatives au territoire de l'utilisateur pourront être exportées selon différents formats via un générateur de documents (pdf, Office).



## NOS PARTENAIRES

- DRIAAF Ile-de-France
- Conseil Régional d'Ile-de-France
- FNSafer
- DDT 77
- AMF 77
- GIE Accueil des Gens du Voyage 77



Prévenir  
Déclarer Observer  
Sensibiliser  
S'entourer  
Résorber




## Contact

[vigimitage@safer-idf.com](mailto:vigimitage@safer-idf.com)

### Safer de l'Île-de-France

19 rue d'Anjou - 75008 PARIS

[www.saferidf.fr](http://www.saferidf.fr)

 Twitter : SAFER\_IDF

 LinkedIn : Safer de l'Île-de-France

